

Délégation Départementale de Seine-Saint-Denis  
Service Santé-Environnement  
Cellule Etablissements Recevant du Public

Courriel : [ars-dd93-cssm@ars.sante.fr](mailto:ars-dd93-cssm@ars.sante.fr)

Téléphone : 01.41.60.71.84

Télécopie : 01.41.60.71.59

Objet : Plaquettes DASRI pour professionnels libéraux

Madame, Monsieur,

En complément de la brochure ci-jointe intitulée « Déchets d'activités de soins à risques infectieux – Professionnels, vous êtes responsables de vos déchets », créée par la Région Ile-de-France en partenariat avec l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des précisions suivantes :

– l'adresse internet indiquée en quatrième de couverture au niveau de l'onglet « Information DASRI » a été modifiée de la façon suivante :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/index.php/dechets-dactivites-de-soins-risques-infectieux-dasri>,

– l'adresse e-mail de la délégation départementale ARS du 93 a été modifiée de la façon suivante :

[ars-dd93-cssm@ars.sante.fr](mailto:ars-dd93-cssm@ars.sante.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour le Délégué départemental  
L'Ingénieur d'études sanitaires

Timothée FIAT

